



## Droit à l'image d'un mineur aujourd'hui majeur

-----  
Par Wylwi

Bonjour,

Je suis majeur aujourd'hui, et je voudrais savoir s'il est possible juridiquement de demander le retrait de photos que mes parents ont postées en ligne quand j'étais mineur ?

Merci beaucoup !

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Oui si vous êtes identifiable. Demandez à vos parents de les retirer des endroits où ils les ont postées.

Vous pouvez aussi essayer de demander aux sites concernés de les retirer.

Si vos parents refusent, il faudra consulter un avocat, et envisager une action en justice.

-----  
Par Wylwi

Merci beaucoup !!